

doute indépendantes de celles du Nord-Est.

Depuis Bâle jusqu'à Lauter, cette portion du fleuve est variée, accidentée, spongieuse, boisée comme une forêt à certains endroits, large comme une mer à d'autres. Elle arrose les champs de Friedlingen ou Villars, en 1702, battit les Impériaux.

Puis le Rhin passe à Neuf-Brissac, que nous venons de nommer et où le fort *Mosier*, bâti par Louis XIV, sert de tête de pont.

En face, rappelons-le : Vieux Brissac est tenu par les Badois « pour une des clés de l'Allemagne » ; et des forces prussiennes de Freiburg doivent s'être déjà portées sur ce point.

Au-dessus de Strasbourg, dont on connaît le système de défense, reste Stolteufen et le fort Vauban, pris par les Autrichiens en 1793, et en 1814, le fort Vauban « situé dans une île », est aujourd'hui ruiné.

Soltz est le point du fleuve français le plus voisin de Rastatt.

Telles sont sur le Rhin du milieu, les trois indications générales qui paraissent utiles à connaître.

(Centre gauche) PIERRE BARAGNON.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix.

Paris, mardi 19 juillet.
A l'excitation nerveuse, à l'enthousiasme tumultueux des premiers jours, a succédé une résolution plus calme, mais non moins énergique. L'action a commencé et sur tous les points du territoire on est prêt pour un héroïque effort.

Les lois de subsides ont été votées hier à l'unanimité. A la reprise de la séance, hier à cinq heures, M. Glais-Bizoin est venu déclarer que s'il avait voté contre les premières lois de subsides, c'est qu'il était opposé à la guerre et qu'il avait voulu affirmer ce sentiment ; mais que la guerre devant être considérée comme déclarée, il ne réviserait plus son adhésion à toutes les mesures qui intéressent la défense nationale. Le vieux patriote a fait pour ainsi dire amende honorable. C'est bien ; il faut lui en tenir compte.

Les députés ne se rendront pas en corps auprès de l'Empereur ; mais, hier matin, un registre, déposé dans une salle du Pavillon de Marsau, avait reçu les signatures de plus de deux cents députés.

L'Empereur est encore venu aux Tuileries aujourd'hui où il a présidé le conseil des ministres ; il retournera dîner à St-Cloud. On avait assuré hier que son départ aurait lieu demain. On croyait possible qu'il fut retardé jusqu'à jeudi ou vendredi.

M. Gambetta a demandé hier une amnistie et la suppression du procès de Blois. Legarde des sceaux lui a répondu : il faut que la justice ait son cours ; nous verrons après : on nous a accusés d'avoir inventé le complot ; la lumière doit se faire, et nous prouverons notre force en montrant que la grande épreuve que traverse le pays n'interrompt pas le jeu régulier des institutions.

Le Journal officiel est très-sobre de communications : aussi a-t-on attaché une grande importance aux trois notes qu'il publie ce matin sur les dispositions de l'Espagne de la Suisse et de la Hollande. Du côté de l'Espagne, rien d'ardent : les Prussiens sont trop loin et nos relations avec ce pays restent amicales comme si aucun incident n'avait surgi. La Suisse et la Hollande, amies de la France, n'ayant rien à redouter d'elle prennent leurs dispositions pour maintenir leur neutralité contre la Prusse - si elle essayait de la violer.

De l'Italie on ne dit rien de précis : elle sera au moins neutre. Quant à la question de Rome on est très incertain : La France saisira-t-elle cette occasion pour rappeler ses troupes et résoudre, en ce qui la concerne la question romaine ? Nous ne savons.

On disait hier que Lord Granville et le prince Gortchakoff étaient arrivés à Paris pour tenter un suprême effort en faveur de la paix. La vérité est que Lord Granville a été reçu par l'Empereur, mais que sa tentative de conciliation a échoué devant un fait accompli.

Nous pouvons être certains du mauvais vouloir de l'Angleterre ; mais il y a deux raisons qui peuvent nous rassurer de ce côté : la première c'est que le mauvais vouloir de l'Angleterre est égalé par son impuissance ; la seconde c'est que l'Angleterre nous faisait la guerre, la république des Etats-Unis la lui déclarerait immédiatement. Il n'y a pas à s'inquiéter de l'Angleterre.

Ce qui a produit un grand effet, c'est la manifestation spontanée de la Turquie, mettant à la disposition de la France sa flotte et son armée, qui compte 200,000 hommes de bonnes troupes.

Le Danemark est tout prêt à entrer en campagne, et l'Autriche va avoir bientôt 200,000 hommes sur la frontière prussienne.

Le Hanovre s'agite et est prêt à se soulever.

La ville de Francfort attend avec impatience les Français : ses banquiers, ses négociants qui redoutent la rapacité de la Prusse, ont mis toutes leurs fortunes en sûreté en France et en Autriche. Voilà qui fait peu d'honneur à la moralité prussienne.

On dit que M. Schneider s'est rendu ce matin auprès de l'Empereur pour lui soumettre une demande appuyée par 43 députés ; elle propose que le Corps législatif ne soit pas prorogé mais seulement ajourné et qu'il puisse se réunir sur un avis du Président. On ne connaît pas la réponse de l'Empereur, mais on dit que les 43 sont en ce moment 74.

La loi sur la presse a été votée par 209 voix contre 19, après une discussion de trois quarts d'heure à laquelle ont pris part MM. Ferry, le Garde des sceaux, Gambetta et Pelletan.

Le projet du Gouvernement a été amendé par la Commission : la peine de la suppression a été écartée, il ne reste en cas de récidive, que la suspension de six mois. La loi sera abrogée de droit si elle n'est pas renouvelée dans la prochaine session.

Les bruits de médiation anglaise et russe persistent quoiqu'ils n'obtiennent guère de créance. Il en sera nécessairement ainsi jusqu'à l'ouverture des hostilités et nous ne croyons pas à un sursis de 48 heures.

Sur une observation de M. Germain, la Chambre décide qu'elle suspend la discussion du budget général pour procéder immédiatement à l'examen du budget de la ville de Paris.

CH. CAHOT.

BOURSE DU 17 JUILLET

La bourse est nulle, depuis la dernière liquidation du 15. Il semble que chacun redoute à s'engager, cependant, la faiblesse domine, on craint que la guerre ne prenne de plus grandes proportions, car déjà les journaux anglais (peut-être par tactique) semblent faire craindre qu'on ne puisse la localiser entre la France et la Prusse. Quoiqu'il en soit les deux cotes de Londres nous arrivent encore avec 1 fr. et 1/4 0/0 de baisse. Italien très-offert a touché 45 fr. pour reprendre 46. Le 3 0/0 ouvre à 66 fr. 05 et ferme à 66 95. L'excès des primes est très-détendu et fait 68 fr. dont 50 fin courant. Les autres primes en proportion.

CELLIER.

Nouvelles militaires

La France a commandé samedi 80,000 fusils à Birmingham.

Une mesure nouvelle, dit le *Courrier du Pas-de-Calais*, vient d'être prise par l'autorité militaire à l'égard des réserves.

Chaque régiment, au lieu de recevoir ses réserves de tous les départements, soit 20 hommes d'un département, 30 d'un autre, ce qui eût demandé beaucoup de temps, recevra toutes les réserves d'un seul département. Ainsi le 62^e de ligne, qui a quitté Paris hier soir, recevra dans quelques jours les réserves (environ quinze mille hommes) du département de l'Oise.

Les régiments disséminés le long de nos frontières des Alpes dirigent une partie de leur effectif par le Rhône, Lyon, Bourg, Lons-le-Saulnier, Besançon et Mulhouse vers nos frontières de l'Est. Des mouvements analogues ont lieu de Rodez, de Clermont, de Montauban, de Bordeaux et de La Rochelle vers la frontière nord.

Il est question d'établir un camp dit de réserve et comprenant 60,000 hommes aux environs de Dijon.

Par des lettres de Strasbourg, on apprend que du haut des tours de la cathédrale on voit les travaux des prussiens sur la rive droite du Rhin. Ils édifient des fortifications en bois, terre et fer blanc pour barrer le passage à nos troupes.

L'armée française de débarquement se forme et se groupe dans les divers ports français de Brest à Dunkerque.

On s'occupe à Toulon d'armer les batteries flottantes qui doivent sous huit jours être rendues à Cherbourg.

L'entrée en campagne a été payée, à dater de dimanche aux capitaines et autres officiers qui font partie de l'expédition. Ces frais sont de 600 francs aux capitaines et de 400 fr. aux lieutenants et sous-lieutenants.

Les officiers de remonte de l'Ouest et du Midi ont ordre d'acheter, jusqu'au 15 août, tous les chevaux qui seront offerts par les cultivateurs et reconnus aptes au service.

L'armée est décidément composée de huit corps.

Le 1^{er}, commandé par le maréchal de MacMahon, comprendra 4 divisions.

Le 2^e, commandé par le général Frossard, aura 4 divisions.

Le 3^e, commandé par le général Ladmirault, aura 3 divisions.

Le 4^e, commandé par le maréchal Bazaine, comprendra 4 divisions.

Le 5^e, commandé par le général de Failly, aura 3 divisions.

Le 6^e, commandé par le maréchal Canrobert, aura 4 divisions.

Le 7^e, commandé par le général Douai (Félix), aura 3 divisions.

Le 8^e, commandé par le général Bourbaki, comprendra la garde impériale et la réserve.

Le général comte de Palikao a un commandement spécial.

L'Empereur aura son quartier général à Nancy. Le Prince Impérial l'accompagnera.

Le corps du maréchal Canrobert restera à l'aile gauche de l'armée pour surveiller la neutralité de la Belgique.

La digue de Cherbourg est torpillée sur cinq zones. — Chaque torpille contient de 500 à 1,000 kilogrammes de poudre.

On écrit de Metz, 18 juillet :

« Les troupes de la division de Paris sont presque toutes arrivées et bivouaquent dans la plaine du Bon-Saint-Martin en dehors de la porte de France, ou bien au Polygone d'artillerie, dans l'île Chambière, près Metz. » Plusieurs régiments de cavalerie ont commencé leur mouvement vers la frontière.

« Les Prussiens n'ont fait aucun mouvement vers la France ; ils n'étaient pas prêts, à ce qu'il paraît, et se sont retirés vers Trèves et Sarrelouis, après avoir coupé les ponts. »

« Les troupes du camp de Châlons ne sont pas même entrées en gare, elles ont été sur Forbach, Saint-Avold, etc. »

« Une grande activité règne toujours à Metz, des arsenaux à la gare du chemin de

fer, et les approvisionnements suivent les différents corps d'armée. »

« Tout se fait avec ordre. »

« Le matériel d'artillerie, du génie, d'ambulances, de télégraphie, de chemin de fer militaire est magnifique. »

« Les chevaux des laborateurs sont presque tous rentrés, et les hommes de la réserve arrivent. »

« Le quartier-général du corps d'armée du maréchal Bazaine est à St-Avold ; le maréchal de sa personne est à Metz, Hôtel de l'Europe. »

Le *Gaulois* publie les dépêches suivantes : Sarreguemines, 18 juillet.

Nos dernières provisions de poudre nous sont arrivées ce matin par wagons minutieusement gardés.

Les régiments du génie sont prêts à agir, mais poursuivent activement les préparatifs qui faciliteront leur action.

Metz, 18, 2 h. 40 du soir.

Les Badois au nombre de 15,000 sont concentrés aux environs de Forbach et surveillent la frontière qu'ils couvrent d'éclaireurs.

Les Prussiens sont concentrés, en masses imposantes, tout autour de Mayence dont les défenses sont au grand complet.

Strasbourg, 18 juillet, 6 h. 45 s.

Une dépêche arrivée à l'instant ici, annonce une concentration importante de troupes prussiennes à Wissembourg.

On attend sous peu de jours l'arrivée de l'Empereur ici.

Il doit passer, dit-on, la revue des troupes.

D'après des correspondances que nous recevons de Berlin, en date du 16, les derniers préparatifs militaires continuent sur une grande échelle. Toute l'armée fédérale est mobilisée. Un conseil suprême et permanent de la guerre a été institué sous la présidence de M. de Bismarck. Les généraux de Moltke et de Roon font partie de ce haut comité.

Le Reichstag va être convoqué pour le 21. Le conseil fédéral a ouvert avant-hier 16, ses séances.

A Berlin, on croit compter sur la neutralité de l'Autriche par crainte de la Russie.

La reine de Prusse est attendue à Berlin pour le 25.

Dans le Wurtemberg, comme dans le grand-duché de Bade et la Bavière, il y a opposition entre les vœux du gouvernement et les populations.

Le gouvernement wurtembergeois va même jusqu'à faire annoncer que si la Chambre, convoquée exprès, lui refuse les subsides nécessaires au soutien de la guerre et des droits de la Prusse, le ministère se saisira des douze millions de francs qui se trouvent dans la caisse de l'Etat.

Dénonçons-nous de l'exagération des chiffres ! En 1866 l'Autriche n'était parvenue à mettre sur pied que 407, 223 combattants ; la Prusse, avec ses alliés plus ou moins forcés, n'en avait réuni que 437,262.

Voici la composition des deux armées :

ARMÉE AUTRICHIENNE		ARMÉE PRUSSIENNE	
	Hommes.		Hommes.
Infanterie.	273.203	Etats-majors.	2.721
Chasseurs.	43.989	Infanterie.	320.017
Cavalerie.	28.010	Chasseurs.	12.019
Artillerie.	22.758	Cavalerie.	44.003
Service sanit.	2.430	Artillerie.	38.545
Génie.	11.792	Pionniers.	8.038
Equip., etc.	25.041	Equipages.	10.919
Total.	407.223	Total.	437.262

BELGIQUE.

Plusieurs journaux ont annoncé que l'armée belge est divisée en trois corps. Ce renseignement est inexact. Ainsi que nous l'avons dit, l'armée est divisée en deux corps, le premier a pour commandant le lieutenant-général Enens avec le colonel Brialmont comme chef d'état-major général ; il garde Anvers. Le second, corps d'armée d'observation, placé sous le commandement général du lieutenant-général baron Chazal, comprend deux divisions, l'une commandée par S. A. R. le comte de Flandre, l'autre par le général Sapin.

S. A. R. le comte de Flandre va établir son quartier général à Louvain. On assure

que le général Chazal établira le sien à Liège.

On dit que les troupes de la garnison de Bruxelles quitteront notre ville mercredi soir.

Un arrêté royal du 18 courant porte que l'exécution de travaux de défense sur la rive gauche de l'Escaut, devant Anvers et en avant de Merxem, est déclarée objet d'urgence publique.

NOUVELLES DE CHINE.

Le *Messenger du Gouvernement*, journal officiel russe de St-Petersbourg, publie, dans son numéro du 15 juillet, cette dépêche télégraphique qui confirme ce que nous avons dit, il y a quelques jours, des malheureux événements survenus en Chine.

Pékin, 13 (25) juin.

Il y a eu le 9 (25) juin, à Tien-Tsin un soulèvement de la population contre les Français et les catholiques.

Il a été provoqué par le soupçon absurde que des enfants avaient été mis à mort dans les établissements des missionnaires.

Quatorze Français se trouvaient accidentellement dans la rue, ont été tués.

Le consulat de France et l'établissement des missionnaires ont été brûlés et détruits.

Hier, tout est rentré dans le calme.

Tse-ou-fan (gouverneur-général de Nankin en 1864) a été envoyé pour rétablir l'ordre et faire une enquête.

Dans quelques ports, la population montre aussi des dispositions hostiles contre les catholiques.

Ici tout est tranquille.

PROCÈS DE BLOIS.

Une dépêche de l'agence Havas indique ainsi les incidents de la séance d'hier.

Blois, 19 juillet, midi 19.

M^e Floquet dépose et développe des conclusions demandant la disjonction pour quinze accusés environ qui ne sont pas impliqués dans l'affaire des bombes.

M^e Floquet ayant dit *monieur Mégy*, le président lui fait observer que Mégy est accusé.

M^e Floquet persiste et est approuvé par quelques avocats.

M. Grandperret réclame l'exclusion de trois avocats.

Applaudissements dans l'auditoire. Réclamations parmi les avocats et les accusés.

Après quelques observations du président M^e Floquet reprend le développement de ses conclusions.

Plusieurs journaux publient la lettre suivante de M. Thiers :

Paris, 18 juillet 1870.

Monsieur,

Je vous prie de démentir comme fautive et calomnieusement inventée une lettre insérée aujourd'hui dans le *Journal le Figaro*, et qui m'aurait été adressée, dit-on, par le secrétaire particulier de S. M. le roi de Prusse, à l'occasion de la séance du Corps législatif du 15 juillet.

Je n'ai reçu aucune lettre de ce genre et j'oppose aux inventeurs, quels qu'ils soient, le démenti le plus absolu.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A. Thiers.

Chronique locale & départementale

L'administration nous adresse la communication suivante :

Souscription nationale.

L'administration municipale et le comité de la souscription se sont réunis et ont déterminé de la manière suivante le but de cette œuvre patriotique :

« Les dures nécessités de la politique et le légitime sentiment de l'honneur national oblige la France à réclamer de la Prusse, les armes à la main, des réparations et des garanties. »

« Tandis que nos braves soldats vont s'exposer à mille dangers et endurer pour notre patrie des privations et des souff-

ne voudrais pas que vous fusiez en droit de m'adresser, même de penser, le moindre reproche. Rappelez-vous souvenirs, mon cher garçon ; je ne vous ai jamais donné l'assurance positive de vaincre les obstacles que rencontre votre union avec cette jolie fille ; j'étais moi-même trop incertain du succès de mon audace. En arrivant à la Bastide-Rouge je refusai de me charger d'une lettre pour votre Elisabeth ; il me répugnait de prendre un engagement que je n'usse pas été en mesure de tenir. Depuis ce temps, sans vouloir révéler mon secret, je vous ai toujours laissé soupçonner combien mon crédit sur ce coquin de Linguard était de nature précaire. Dites, cela n'est-il pas de la plus exacte vérité ?

— Je le sais, je le sais ! mais en vous voyant imposer vos caprices à notre ennemi, donner des ordres dans sa maison, l'humilier lui-même en toute occasion.

— Vous trouvez ma conduite folle, absurde, n'est-ce pas ? Vous vous demandez dans quel but, n'ayant aucun moyen légal d'obliger à une restitution un homme de mauvaise foi, je suis venu chez lui, le vexer, le tourmenter de mille manières, au risque d'être honteusement expulsé lorsque la ruse serait découverte, ce qui est précisément arrivé. D'abord, en me retrouvant dans non pays natal, sans argent, sans amis, sans ressources, j'ai dû m'assurer si l'honneur et la probité auraient quelque

influence sur l'homme à qui j'avais confié autrefois ma fortune ; en découvrant mon erreur, j'ai pu éprouver le désir de me venger joyeusement de mon dépositaire infidèle. Mais j'avais d'autres raisons d'agir comme j'ai agi. Je comptais par mon assurance imperturbable effrayer Linguard, l'amener à me proposer lui-même une transaction, et la condition principale de cette transaction eût été votre mariage avec mademoiselle Meursanges.

Ces dîners somptueux, ces réceptions continuelles de parents et d'amis n'avaient pas seulement pour but d'induire en dépense le spoliateur de mes biens ; je désirais par ce moyen me mettre en rapport avec des personnes influentes, et par suite empêcher Linguard de me tendre un piège, peut-être même de se porter contre moi aux dernières extrémités. Vous le voyez, mon cher enfant, mon plan n'était pas tout à fait dénué de sens commun. Certainement il eût réussi, si le soupçonneux Linguard n'eût voulu constater l'existence réelle de la contre-lettre. Je l'avais sondé déjà, au sujet de la transaction dont je vous parle, il avait saisi avidement cette idée. Pour acquiescer sa sécurité, pour se débarrasser de moi, il eût accepté le partage des biens. Une révélation prématurée est venue tout gâter !

— Je ne vous accuse pas, Fleuriaux, reprit Maurice avec mélancolie en serrant la main de l'ex-Nabab ; j'ai apprécié déjà les qualités solides que vous

cachez sous une apparence frivole. Non, je ne puis me plaindre de vous, car je vous dois quelques jours de bonheur passés auprès de ma pauvre Elisabeth !

— Courage ! donc, morbleu ! dit Fleuriaux d'un ton amical ; il ne faut pas encore mettre les choses au pis. Nous ne sommes plus au temps où l'on forçait les jeunes filles à épouser qui l'on voulait. Il y a des juges à Berlin, que diable ! Elisabeth tiendra bon ; la mère imbecille finira par ouvrir les yeux.

Maurice secoua la tête d'un air de doute ; Fleuriaux n'eut pas la force d'insister sur des consolations auxquelles il ne croyait pas lui-même ; il y eut un moment de silence.

— Eh bien ! et vous, monsieur, demanda enfin Maurice avec effort, vous ne m'avez pas dit encore quels étaient vos projets, si toutefois mon affection pour vous me donne le droit.

— Moi ! dit Fleuriaux, reprenant son ton joyeux et railleur, et quel diable de parti me reste-t-il à prendre, sinon de m'embarquer comme matelot sur le premier bâtiment en partance pour Marseille ? Ensuite, peut-être faudrait-il mieux m'enfermer dans une baraque sur le Grand-Cours, et me montrer par curiosité ; tous les badauds voudraient voir le célèbre Nabab de la Bastide-Rouge et je récolterais force gros-sous. Ma foi, Maurice, je choisirais volontiers ce dernier parti, s'il me donnait les moyens de vivre près de vous ! Je ne sais comment cela se fait, mais personne,

dans les cinq parties du monde, ne m'a inspiré semblable affection. Par Mahomet ! mon garçon, vous m'avez ensorcelé !

— Et moi, Fleuriaux, dit le jeune homme avec âme, dès le premier moment, sans vous connaître, je me suis senti entraîné vers vous ; il me serait bien pénible de vous quitter maintenant, vous êtes mon seul ami. Mais, avant de prendre une résolution extrême, ne sauriez-vous forcer cet indigne Linguard.

— Malheureusement je ne peux rien sans cette contre-lettre si fatalement perdue. Seule elle me donnerait le pouvoir de réclamer ma fortune usurpée. D'ailleurs, pour entamer un procès dans ce beau pays de France, il faut force argent, et il me reste tout au plus une vingtaine de louis ; ces vingt louis, ajoutés à deux ou trois autres que je retirerais peut-être de ma dérogue de nabab, formeront une somme assez maigre ; le plus petit avocat n'en ferait pas une bouchée.

— Mais vous avez des parents riches ; ils vous comblaient de caresses à la Bastide-Rouge.

— Qui ça ? Les Leclerc, les Millot, les Lafort, ou quels que soient leurs sata-nés noms, sentant le suif ou le cuir de leurs boutiques ! Seriez-vous assez simple, assez naïf, mon garçon, pour croire à ces protestations ? Ces bons parents ne me donneraient pas un écu, pas un sou, pas un centime, me sachant ruiné. Je n'ai pas été un seul instant leur dupe, et ils l'ont bien vu, s'ils ne sont pas

aveugles. Ce serait temps perdu, même de les mettre à l'épreuve.

— Oh ! mon Dieu ! dit Maurice avec tristesse en levant les yeux au ciel, tout ce qui me touche, tout ce que j'aime, est donc condamné à souffrir.

Comme il achevait ces mots, on entendit Bécasson, à l'étage inférieur, parler avec vivacité ; au même instant, des pas légers, mais précipités, firent craquer l'escalier ; puis, la porte s'ouvrit tout à coup, Elisabeth Meursanges, la tête et les épaules couvertes d'un léger mantelet, s'élança dans la chambre.

Maurice poussa un cri de surprise ; il reçut presque dans ses bras la pauvre jeune fille, pâle et hors d'haleine.

— Sauvez-moi, sauvez-moi ! dit-elle d'une voix étouffée.

— Vous, Elisabeth... ma chère Elisabeth ? Mais d'où venez-vous ? Comment êtes-vous ici ? Que s'est-il donc passé ?

Elle ne pouvait parler.

— Asseyez-vous, mon enfant, dit Fleuriaux avec bonté ; quelque nouvelle infamie de Linguard, sans doute ?

— Fermez la porte, murmura Elisabeth avec égarment, on va me poursuivre, certainement... Bien des personnes m'ont rencontrée sur la route ; je courrais comme une folle... Veillez bien sur moi, ils vont venir, n'est-ce pas ? Vous me délez-vous ?

— Ne craignez rien, Elisabeth ; vous avez ici des amis prêts à vous sacrifier leur existence même, s'il le fallait !